

<https://divergences.be/spip.php?article2483>



Hécatombe de répression contre une chansonnette

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2011 - NÂ° 27. Septembre 2011 - Français - RÉSISTANCES...RÉFLEXIONS... -

Date de mise en ligne : vendredi 2 septembre 2011

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Ce soir 21 juin 2011, jour de fête de la musique à Poitiers, avait lieu comme dans d'autres villes de France un rassemblement pour chanter le classique *Hécatombe* de Georges Brassens, devant le commissariat de Poitiers. Ce rassemblement, appelé par l'assemblée démocratie réelle 86, répondait à diverses poursuites engagées par la justice... contre un Rennais ayant eu l'audace de chanter ce morceau de Brassens à sa fenêtre dans un appartement de Cherbourg (une condamnation à 40 heures de travaux d'intérêt général plus 200 euros à verser aux policiers de passage), mais aussi contre des rassemblements vocaux de soutien de la part de Toulousain-es et Parisien-nes, qui se sont soldés par 29 interpellations à Toulouse (avec convocations ultérieures pour "outrage"), et 2 à Paris (avec poursuites pour "violence à agent").

Quelques Poitevin-e-s avaient peut-être misé sur des policiers locaux plus mélomanes ; la suite leur prouva que non. Dès avant 18H, les braves pandores avaient entouré le rassemblement séditieux, filmant les gens avec insistance, en réalisateurs zélés et tatillons d'un nouveau sketch policier. A plusieurs reprises un gradé est venu annoncer que l'"attroupelement" était "illégal", et que chanter Brassens était une "provocation". Mazette ! la Cité de la musique, sous tutelle du ministre de la Culture, qui fête actuellement le célèbre chansonnier et invite à un "championnat du monde des Brassens", n'est sans doute pas au courant du sagace avis des policiers poitevins – il faudra penser à les prévenir.

Les intimidations se sont multipliées, avec des menaces de dispersion "par la force", mais la vingtaine de gens rassemblés a entonné l'hymne vers 18H30. À deux reprises le rassemblement, d'une vingtaine de personnes, a dû recommencer "hécatombe" car les cognes accompagnaient systématiquement la chanson d'un chœur de sirènes à plein régime, en donnant on vous l'assure un spectacle assez croquignol.

La liberté n'avait semble-t-il pas eu, pour les policiers, son content de gnons. Aussi, alors que le rassemblement se dispersait vers 18H40, et que quelques personnes jetaient quelques confetti vers ce commissariat si farceur avec la liberté d'expression... un georgeophile s'est vu brutalement saisi par un policier, qui perdant toute mesure, le fourra avec rudesse à l'intérieur du poste. Et rieurs, les brassensophiles ne l'étaient plus. Face à une haie de policiers, ils scandèrent "libérez le chanteur !" cinq bonnes minutes, avant que le directeur départemental adjoint de la sécurité publique de la Vienne ne sorte en personne prendre cette grave affaire en main. Le ton austère qu'il affectait montra toute son aptitude professionnelle à garder son sérieux, malgré le ridicule achevé de la situation. Vingt-cinq policiers avancèrent pour repousser les dangereux solidaires, les isolant en deux groupes. Rapidement, les fans de Brassens parcoururent Poitiers en relayant l'appel à un rassemblement de soutien à 20H devant le commissariat.

À 20H10, alors que 70 personnes étaient déjà présentes, le copain sort soudain du commissariat sous les hip-hip-hip-hourra et une nouvelle antienne. L'affaire serait à priori sans suites, puisqu'aux questions des fins limiers lui demandant s'il avait perpétré un "outrage", l'embastillé d'une heure trente aurait répondu que non. Le procureur semble lui aussi avoir été dubitatif à l'idée de défendre à la barre une interpellation musclée aux motifs d' "outrages" pour jet de confetti et vocalises brassensophiles, un jour de la fête de la musique.

D'outrages, par bonheur il n'y en avait pas. Les seuls outrages constatés le furent à la liberté, venant une fois de plus, à Poitiers comme ailleurs, d'une police outrancière qui n'a décidément honte de rien. Et mérite plus que jamais qu'on lui adresse les couplets du vieux Georges.

Post-scriptum :

<http://www.democratiereelle86.fr/2011/06/hecatombe-de-repression-contre-une-chansonnette/>